

BTS Management Commercial Opérationnel

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

Ex BTS MUC
Arrêté du 15 octobre 2018

COMPETENCES

Liées au secteur professionnel

4 BLOCS

Bloc 1 Développer la relation client et assurer la vente conseil

Bloc 2 Animer et dynamiser l'offre commerciale

Bloc 3 Assurer la gestion opérationnelle

Bloc 4 Manager l'équipe commerciale

COMPETENCES transversales communes en BTS

Culture générale et expression

Langue vivante étrangère : Anglais

Culture économique, juridique et managériale

Horaire maximum de la formation
1350 h.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Le titulaire du BTS MCO met en œuvre la politique commerciale du réseau et/ou de l'unité commerciale, lieu physique et/ou virtuel.

Polyvalent fonctionnel, il assure à la fois:

- ✓ La relation client ainsi que l'animation et la dynamisation de l'offre de produits, de services et d'achat omnicanal.
- ✓ La gestion opérationnelle et le management de l'équipe commerciale.

▣ Métiers visés :

Chef des ventes, chef de rayon, responsable e-commerce, responsable de drive, responsable adjoint, manager caisses, manager de rayon(s), manager de la relation client, responsable de secteur, de département, manager d'une unité commerciale...

▣ Types d'employeurs :

Les entreprises de distribution des secteurs alimentaires ou spécialisés ;
Les unités commerciales d'entreprises de production ;
Les entreprises de commerce électronique ;
Les entreprises de prestation de services ;
Les associations à but lucratif dont l'objet repose sur la distribution de produits et/ou de services.

▣ Qualités attendues :

Etre adaptable, autonome et responsable.
Avoir de la rigueur, une bonne capacité d'analyse et le sens de l'organisation. Etre curieux et innovant.

Avoir une sensibilité particulière à la lutte contre les discriminations, la préservation de l'environnement et le développement durable.

▣ Modalités de formation :

- Rythme d'alternance 2 jours à l'UFA/ 3 jours en entreprise.
- Contrat d'apprentissage (1350h) ou contrat de professionnalisation (1100h) de 24 mois.

